

BIC : CMCIFRPP

accès au réseau

composantes fixes					€/kVA/an	montant en €
gestion du 1 avril 2022 au 30 avril 2022					184,80	15,40
comptage du 1 avril 2022 au 30 avril 2022					234,90	19,58
soutirage fixe du 1 avril 2022 au 30 avril 2022 (puissance réduite de 108 kVA - 1 mois)					11,61	104,49
composante soutirage variable					€/kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 11/03/2022 au 11/04/2022						
				compteur n° 031536351450		
HPH	641 224	650 867	1	9 643	0,0515	496,61
HCH	308 782	313 479	1	4 697	0,0336	157,82
HPE	357 732	363 932	1	6 200	0,0228	141,36
HCE	158 323	161 327	1	3 004	0,018	54,07
autres composantes variables					€/heure	montant en €
dépassements horaire			0 h		10,29	0,00
puissance max atteinte HPH			55 kVA			
puissance max atteinte HCH			54 kVA			
puissance max atteinte HPE			79 kVA			
puissance max atteinte HCE			64 kVA			
sous-total HT accès au réseau						989,33

fourniture

part fixe		€ / mois	montant en €	
frais de gestion du 1 avril 2022 au 30 avril 2022 (1 mois)		0,00	offert	
part variable		€ / kWh	montant en €	
HPH du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	9 643 kWh	0,08813	849,84	
HCH du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	4 697 kWh	0,06024	282,95	
HPE du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	6 200 kWh	0,05941	368,34	
HCE du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	3 004 kWh	0,0411	123,46	
charges pour soutirage physique du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	23 544 kWh	0,00	0,00	
capacité énergie - TH du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	23 544 kWh	0,005591635	131,65	
CEE précarité du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	23 544 kWh	0,0011	25,90	
CEE classique du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	23 544 kWh	0,0033	77,70	
énergie verte du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	23 544 kWh	0,0007	16,48	
sous-total HT fourniture			1 876,32	
total HT			2 865,65	
taxes et contributions		assiette	taux	montant en €
taxe communale		23 544	0,00221 € / kWh	52,03
cspe		23 544	0,0005 € / kWh	11,77
cta		139,47	21,93 %	30,59
tva		2 960,04	20,00 %	592,01
total TTC				3 552,05

communication

A noter : Dans le cadre du bouclier tarifaire, depuis le 1er février 2022, la CSPE est établie à 0,5€/MWh pour les entreprises (avec P> à 36 kVA), et à 1€/MWh pour les petits professionnels et les ménages (avec P<36 kVA). Ce taux réduit s'applique jusqu'en février 2023.

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

08 11 88 22 00

Coût d'un appel local

référence : 30000431252741

Votre contact

Pôle facturation - 03 87 34 37 37

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

email : facturation-pro@energem.fr

Votre référence à rappeler : 214 656

COMPTABILISÉ

REÇU
Le 20 AVR. 2022

contrat n° 625202	
client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	2 rue francois bonal EPERNAY
offre	extenso élec personnalisé énergem
service fourniture	horizon 4 postes
service accès au réseau	avec différenciation 4 postes CU
version	courtes utilisations
puissances souscrites	P : 102 kVA HPH : 102 kVA HCH : 102 kVA HPE : 102 kVA HCE : 102 kVA

facture n° 539828E du 13/04/2022	
électricité du 11/03/2022 au 11/04/2022 : 17 793 kWh calculés sur la base d'index relevés puissance maximale atteinte : 60 kVA (détails au verso)	
sous-total accès au réseau	772,05 €
sous-total fourniture	1 414,19 €
total HT	2 186,24 €
TVA	452,75 €
autres taxes	77,53 €
total TTC	2 716,52 €
Ce montant sera prélevé à partir du 16/05/2022	
Date approximative du prochain relevé 01/05/2022 Date approximative de la prochaine facture ... 16/05/2022	

rappel de vos coordonnées bancaires	
Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.	
Nom du titulaire : LES DEMEURES CHAMPENOISES	Référence Mandat : GEM45084
IBAN (RIB International) : FRXX XXX9 6185 2300 0XXX XX70 192	BIC : CMCIFRPP

SAI 606100

accès au réseau

composantes fixes

	€/kVA/an	montant en €
gestion du 1 avril 2022 au 30 avril 2022	184,80	15,40
comptage du 1 avril 2022 au 30 avril 2022	234,90	19,58
soutirage fixe du 1 avril 2022 au 30 avril 2022 (puissance réduite de 102 kVA - 1 mois)	11,61	98,69

composante soutirage variable

postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)	€/kWh	montant en €
du 11/03/2022 au 11/04/2022				compteur n° 031536351453		
HPH	493 919	501 086	1	7 167	0,0515	369,10
HCH	254 679	258 197	1	3 518	0,0336	118,20
HPE	205 468	210 288	1	4 820	0,0228	109,90
HCE	104 177	106 465	1	2 288	0,018	41,18

autres composantes variables

	€/heure	montant en €
dépassements horaire	0 h	10,29
puissance max atteinte HPH	46 kVA	0,00
puissance max atteinte HCH	40 kVA	
puissance max atteinte HPE	60 kVA	
puissance max atteinte HCE	53 kVA	

sous-total HT accès au réseau

772,05

fourniture

part fixe

	€/mois	montant en €
frais de gestion du 1 avril 2022 au 30 avril 2022 (1 mois)	0,00	offert

part variable

	€/kWh	montant en €
HPH du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	0,08813	631,63
HCH du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	0,06024	211,92
HPE du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	0,05941	286,36
HCE du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	0,0411	94,04
charges pour soutirage physique du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	0,00	0,00
capacité énergie - TH du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	0,005591635	99,49
CEE précarité du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	0,0011	19,57
CEE classique du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	0,0033	58,72
énergie verte du 11 mars 2022 au 11 avril 2022	0,0007	12,46

sous-total HT fourniture

1 414,19

total HT

2 186,24

taxes et contributions

	assiette	taux	montant en €
taxe communale	17 793	0,00221 €/kWh	39,32
cspe	17 793	0,0005 €/kWh	8,90
cta	133,67	21,93 %	29,31
tva	2 263,77	20,00 %	452,75

total TTC

2 716,52

communication

A noter : Dans le cadre du bouclier tarifaire, depuis le 1er février 2022, la CSPE est établie à 0,5€/MWh pour les entreprises (avec P> à 36 kVA), et à 1€/MWh pour les petits professionnels et les ménages (avec P<36 kVA). Ce taux réduit s'applique jusqu'en février 2023.

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04348625105220

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre référence à rappeler : 203 878

contrat n° 805123

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B209 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519110E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 806 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	154,44 €
TVA	33,18 €
autres taxes	27,88 €

total TTC 215,50 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196176959889			
heures pleines	4 783	5 315	1	532			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				375	0,18512	69,42	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				157	0,18512	29,06	
heures creuses	2 212	2 486	1	274			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				193	0,12784	24,67	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				81	0,12784	10,36	
total HT						154,44	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					568	0,00663 € / kWh	3,77
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					238	0,00663 € / kWh	1,58
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					568	0,003315 € / kWh	1,88
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					568	0,0225 € / kWh	12,78
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					238	0,0258291 € / kWh	6,15
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					159,67	20,00 %	31,93
total TTC							215,50

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 35,34 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04367438419226

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 800

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805135

client titulaire **SAS LES DEMEURES
CHAMPENOISES**

espace de livraison **app B105 étage 1
6 rue francois bonal
EPERNAY**

offre **fixo élec pro énergem**
service fourniture **hp-hc**
puissance souscrite **6 kVA**
type de compteur **électronique**

facture n° 519215E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 803 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	151,07 €
TVA	32,49 €
autres taxes	27,78 €

total TTC 211,34 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176777863			
heures pleines	4 100	4 580	1	480			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				323	0,18512	59,79	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				157	0,18512	29,06	
heures creuses	2 287	2 610	1	323			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				218	0,12784	27,87	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				105	0,12784	13,42	
total HT						151,07	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					541	0,00663 € / kWh	3,59
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					262	0,00663 € / kWh	1,74
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					541	0,003315 € / kWh	1,79
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					541	0,0225 € / kWh	12,17
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					262	0,0258291 € / kWh	6,77
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					156,20	20,00 %	31,24
total TTC							211,34

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 34,69 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04347322645027

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 803

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805141

client titulaire **SAS LES DEMEURES
CHAMPENOISES**

espace de livraison **app B102 étage 1
6 rue francois bonal
EPERNAY**

offre **fixo élec pro énergem**
service fourniture **hp-hc**
puissance souscrite **6 kVA**
type de compteur **électronique**

facture n° 519109E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 843 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	160,26 €
TVA	34,59 €
autres taxes	29,08 €

total TTC 223,93 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe				€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)				251,14	20,93	
part variable				€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/12/2021 au 13/01/2022			compteur n° 81196104348560			
heures pleines	9 151	9 702	1	551		
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021			388			
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022			163			
heures creuses	3 385	3 677	1	292		
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021			206			
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022			86			
total HT				180,26		
taxes et contributions				assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021				594	0,00663 € / kWh	3,94
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022				249	0,00663 € / kWh	1,65
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021				594	0,003315 € / kWh	1,97
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021				594	0,0225 € / kWh	13,37
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022				249	0,0258291 € / kWh	6,43
cta				7,84	21,93 %	1,72
tva réduite				22,65	5,50 %	1,25
tva				166,69	20,00 %	33,34
total TTC				223,93		

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 36,55 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04346454338280

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 811

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805150

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A305 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519318E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 2 182 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	384,25 €
TVA	88,08 €
autres taxes	72,53 €

total TTC 544,86 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176836279			
heures pleines	15 534	17 007	1	1 473			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				993	0,18512	183,82	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				480	0,18512	88,86	
heures creuses	8 382	9 091	1	709			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				478	0,12784	61,11	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				231	0,12784	29,53	
total HT						384,25	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 470	0,00663 € / kWh	9,75
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					712	0,00663 € / kWh	4,72
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 470	0,003315 € / kWh	4,87
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 470	0,0225 € / kWh	33,08
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					712	0,0258291 € / kWh	18,39
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					434,13	20,00 %	86,83
total TTC							544,86

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 82,67 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04343849417861

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 767

contrat n° 805157

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A109 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519198E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 312 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	242,95 €
TVA	54,17 €
autres taxes	44,29 €

total TTC 341,41 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176807696			
heures pleines	7 076	8 024	1	948			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				639	0,18512	118,29	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				309	0,18512	57,20	
heures creuses	3 228	3 592	1	364			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				245	0,12784	31,32	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				119	0,12784	15,21	
total HT						242,95	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					884	0,00663 €/ kWh	5,86
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					428	0,00663 €/ kWh	2,84
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					884	0,003315 €/ kWh	2,93
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					884	0,0225 €/ kWh	19,89
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					428	0,0258291 €/ kWh	11,05
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					264,59	20,00 %	52,92
total TTC							341,41

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT:** 53,53 €

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04343415264425

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à appeler : 203 770

contrat n° 805164

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A106 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519166E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 649 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	128,59 €
TVA	26,99 €
autres taxes	22,77 €

total TTC 178,35 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 81196104405618			
heures pleines	5 535	5 966	1	431			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				304	0,18512	56,28	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				127	0,18512	23,51	
heures creuses	2 365	2 583	1	218			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				154	0,12784	19,69	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				64	0,12784	8,18	
total HT						128,59	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					457	0,00663 €/ kWh	3,03
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					192	0,00663 €/ kWh	1,27
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					457	0,003315 €/ kWh	1,51
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					457	0,0225 €/ kWh	10,28
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					192	0,0258291 €/ kWh	4,96
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					128,71	20,00 %	25,74
total TTC							178,35

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT:** 30,01 €

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04349348694278

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 805

contrat n° 805175

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B306 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519125E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 560 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	115,14 €
TVA	23,73 €
autres taxes	19,89 €

total TTC 158,76 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196176766738			
heures pleines	3 993	4 388	1	395			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				278	0,18512	51,46	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				117	0,18512	21,66	
heures creuses	1 807	1 972	1	165			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				116	0,12784	14,83	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				49	0,12784	6,26	
total HT						115,14	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					395	0,00663 € / kWh	2,62
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					165	0,00663 € / kWh	1,09
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					395	0,003315 € / kWh	1,31
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					395	0,0225 € / kWh	8,89
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					165	0,0258291 € / kWh	4,26
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					112,38	20,00 %	22,48
total TTC							158,76

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 27,23 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04368740879402

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 875

contrat n° 805182

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B212 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519190E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 729 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	310,24 €
TVA	70,33 €
autres taxes	57,82 €

total TTC 438,39 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 81196112855581			
heures pleines	11 314	12 506	1	1 192			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				803	0,18512	148,65	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				389	0,18512	72,01	
heures creuses	5 257	5 794	1	537			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				362	0,12784	46,28	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				175	0,12784	22,37	
total HT						310,24	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 165	0,00663 € / kWh	7,72
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					564	0,00663 € / kWh	3,74
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 165	0,003315 € / kWh	3,86
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 165	0,0225 € / kWh	26,21
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					564	0,0258291 € / kWh	14,57
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					345,41	20,00 %	69,08
total TTC							438,39

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 67,41 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04348046234003

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 886

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805186

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B201 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519107E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 371 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	77,98 €
TVA	15,07 €
autres taxes	13,76 €

total TTC 106,81 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 81196112840308			
heures pleines	6 042	6 210	1	168			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				118	0,18512	21,84	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				50	0,18512	9,26	
heures creuses	2 883	3 086	1	203			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				143	0,12784	18,28	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				60	0,12784	7,67	
total HT						77,98	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					261	0,00663 €/ kWh	1,73
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					110	0,00663 €/ kWh	0,73
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					261	0,003315 €/ kWh	0,87
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					261	0,0225 €/ kWh	5,87
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					110	0,0258291 €/ kWh	2,84
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					69,09	20,00 %	13,82
total TTC							106,81

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 19,65 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04344283571258

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre référence à rappeler : 203 897

contrat n° 805194

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A202 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519157E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 1 592 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	285,11 €
TVA	64,42 €
autres taxes	53,38 €

total TTC 402,91 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93
part variable					€/kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/12/2021 au 14/01/2022						
				compteur n° 02196138421704		
heures pleines	10 421	11 480	1	1 059		
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				730	0,18512	135,14
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				329	0,18512	60,90
heures creuses	4 974	5 507	1	533		
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				367	0,12784	46,92
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				166	0,12784	21,22
total HT						285,11
taxes et contributions					assiette	taux
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 097	0,00663 €/ kWh
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					495	0,00663 €/ kWh
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 097	0,003315 €/ kWh
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 097	0,0225 €/ kWh
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					495	0,0258291 €/ kWh
cta					7,84	21,93 %
tva réduite					22,65	5,50 %
tva					315,84	20,00 %
total TTC						402,91

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 62,26 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04348625105220

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 878

contrat n° 805123

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B209 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519110E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 806 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	154,44 €
TVA	33,18 €
autres taxes	27,88 €

total TTC	215,50 €
------------------	-----------------

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196176959889			
heures pleines	4 783	5 315	1	532			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				375	0,18512	69,42	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				157	0,18512	29,06	
heures creuses	2 212	2 486	1	274			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				193	0,12784	24,67	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				81	0,12784	10,36	
total HT						154,44	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					568	0,00663 € / kWh	3,77
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					238	0,00663 € / kWh	1,58
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					568	0,003315 € / kWh	1,88
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					568	0,0225 € / kWh	12,78
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					238	0,0258291 € / kWh	6,15
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					159,67	20,00 %	31,93
total TTC							215,50

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 35,34 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04367438419226

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 800

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805135

client titulaire **SAS LES DEMEURES
CHAMPENOISES**

espace de livraison **app B105 étage 1
6 rue francois bonal
EPERNAY**

offre **fixo élec pro énergem**
service fourniture **hp-hc**
puissance souscrite **6 kVA**
type de compteur **électronique**

facture n° 519215E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 803 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	151,07 €
TVA	32,49 €
autres taxes	27,78 €

total TTC 211,34 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176777863			
heures pleines	4 100	4 580	1	480			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				323	0,18512	59,79	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				157	0,18512	29,06	
heures creuses	2 287	2 610	1	323			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				218	0,12784	27,87	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				105	0,12784	13,42	
total HT						151,07	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					541	0,00663 € / kWh	3,59
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					262	0,00663 € / kWh	1,74
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					541	0,003315 € / kWh	1,79
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					541	0,0225 € / kWh	12,17
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					262	0,0258291 € / kWh	6,77
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					156,20	20,00 %	31,24
total TTC							211,34

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 34,69 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04347322645027

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 803

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805141

client titulaire **SAS LES DEMEURES
CHAMPENOISES**

espace de livraison **app B102 étage 1
6 rue francois bonal
EPERNAY**

offre **fixo élec pro énergem**
service fourniture **hp-hc**
puissance souscrite **6 kVA**
type de compteur **électronique**

facture n° 519109E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 843 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	160,26 €
TVA	34,59 €
autres taxes	29,08 €

total TTC 223,93 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe				€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)				251,14	20,93	
part variable				€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/12/2021 au 13/01/2022			compteur n° 81196104348560			
heures pleines	9 151	9 702	1	551		
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021			388			
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022			163			
heures creuses	3 385	3 677	1	292		
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021			206			
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022			86			
total HT				180,26		
taxes et contributions				assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021				594	0,00663 € / kWh	3,94
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022				249	0,00663 € / kWh	1,65
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021				594	0,003315 € / kWh	1,97
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021				594	0,0225 € / kWh	13,37
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022				249	0,0258291 € / kWh	6,43
cta				7,84	21,93 %	1,72
tva réduite				22,65	5,50 %	1,25
tva				166,69	20,00 %	33,34
total TTC				223,93		

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 36,55 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04346454338280

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 811

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805150

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A305 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519318E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 2 182 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	384,25 €
TVA	88,08 €
autres taxes	72,53 €

total TTC 544,86 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176836279			
heures pleines	15 534	17 007	1	1 473			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				993	0,18512	183,82	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				480	0,18512	88,86	
heures creuses	8 382	9 091	1	709			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				478	0,12784	61,11	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				231	0,12784	29,53	
total HT						384,25	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 470	0,00663 € / kWh	9,75
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					712	0,00663 € / kWh	4,72
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 470	0,003315 € / kWh	4,87
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 470	0,0225 € / kWh	33,08
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					712	0,0258291 € / kWh	18,39
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					434,13	20,00 %	86,83
total TTC							544,86

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 82,67 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04343849417861

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 767

contrat n° 805157

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A109 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519198E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 312 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	242,95 €
TVA	54,17 €
autres taxes	44,29 €

total TTC 341,41 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176807696			
heures pleines	7 076	8 024	1	948			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				639	0,18512	118,29	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				309	0,18512	57,20	
heures creuses	3 228	3 592	1	364			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				245	0,12784	31,32	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				119	0,12784	15,21	
total HT						242,95	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					884	0,00663 €/ kWh	5,86
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					428	0,00663 €/ kWh	2,84
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					884	0,003315 €/ kWh	2,93
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					884	0,0225 €/ kWh	19,89
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					428	0,0258291 €/ kWh	11,05
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					264,59	20,00 %	52,92
total TTC							341,41

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT:** 53,53 €

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04343415264425

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à appeler : 203 770

contrat n° 805164

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A106 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519166E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 649 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	128,59 €
TVA	26,99 €
autres taxes	22,77 €

total TTC 178,35 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 81196104405618			
heures pleines	5 535	5 966	1	431			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				304	0,18512	56,28	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				127	0,18512	23,51	
heures creuses	2 365	2 583	1	218			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				154	0,12784	19,69	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				64	0,12784	8,18	
total HT						128,59	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					457	0,00663 €/ kWh	3,03
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					192	0,00663 €/ kWh	1,27
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					457	0,003315 €/ kWh	1,51
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					457	0,0225 €/ kWh	10,28
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					192	0,0258291 €/ kWh	4,96
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					128,71	20,00 %	25,74
total TTC							178,35

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT:** 30,01 €

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04349348694278

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 805

contrat n° 805175

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B306 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519125E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 560 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	115,14 €
TVA	23,73 €
autres taxes	19,89 €

total TTC 158,76 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196176766738			
heures pleines	3 993	4 388	1	395			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				278	0,18512	51,46	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				117	0,18512	21,66	
heures creuses	1 807	1 972	1	165			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				116	0,12784	14,83	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				49	0,12784	6,26	
total HT						115,14	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					395	0,00663 € / kWh	2,62
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					165	0,00663 € / kWh	1,09
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					395	0,003315 € / kWh	1,31
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					395	0,0225 € / kWh	8,89
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					165	0,0258291 € / kWh	4,26
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					112,38	20,00 %	22,48
total TTC							158,76

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 27,23 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04368740879402

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 875

contrat n° 805182

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B212 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519190E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 729 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	310,24 €
TVA	70,33 €
autres taxes	57,82 €

total TTC 438,39 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 81196112855581			
heures pleines	11 314	12 506	1	1 192			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				803	0,18512	148,65	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				389	0,18512	72,01	
heures creuses	5 257	5 794	1	537			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				362	0,12784	46,28	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				175	0,12784	22,37	
total HT						310,24	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 165	0,00663 € / kWh	7,72
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					564	0,00663 € / kWh	3,74
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 165	0,003315 € / kWh	3,86
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 165	0,0225 € / kWh	26,21
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					564	0,0258291 € / kWh	14,57
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					345,41	20,00 %	69,08
total TTC							438,39

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 67,41 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04348046234003

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 886

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805186

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B201 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519107E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 371 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	77,98 €
TVA	15,07 €
autres taxes	13,76 €

total TTC 106,81 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 81196112840308			
heures pleines	6 042	6 210	1	168			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				118	0,18512	21,84	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				50	0,18512	9,26	
heures creuses	2 883	3 086	1	203			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				143	0,12784	18,28	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				60	0,12784	7,67	
total HT						77,98	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					261	0,00663 €/ kWh	1,73
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					110	0,00663 €/ kWh	0,73
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					261	0,003315 €/ kWh	0,87
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					261	0,0225 €/ kWh	5,87
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					110	0,0258291 €/ kWh	2,84
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					69,09	20,00 %	13,82
total TTC							106,81

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 19,65 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04344283571258

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 897

contrat n° 805194

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A202 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519157E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 1 592 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	285,11 €
TVA	64,42 €
autres taxes	53,38 €

total TTC 402,91 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196138421704			
heures pleines	10 421	11 480	1	1 059			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				730	0,18512	135,14	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				329	0,18512	60,90	
heures creuses	4 974	5 507	1	533			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				367	0,12784	46,92	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				166	0,12784	21,22	
total HT						285,11	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 097	0,00663 €/ kWh	7,27
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					495	0,00663 €/ kWh	3,28
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 097	0,003315 €/ kWh	3,64
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 097	0,0225 €/ kWh	24,68
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					495	0,0258291 €/ kWh	12,79
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					315,84	20,00 %	63,17
total TTC							402,91

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 62,26 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04348480387443

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 880

contrat n° 805195

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B207 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519274E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 489 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	272,01 €
TVA	61,13 €
autres taxes	50,03 €

total TTC 383,17 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 81196113248557			
heures pleines	7 328	8 388	1	1 060			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				714	0,18512	132,18	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				346	0,18512	64,05	
heures creuses	3 275	3 704	1	429			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				289	0,12784	36,95	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				140	0,12784	17,90	
total HT						272,01	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 003	0,00663 € / kWh	6,65
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					486	0,00663 € / kWh	3,22
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 003	0,003315 € / kWh	3,32
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 003	0,0225 € / kWh	22,57
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					486	0,0258291 € / kWh	12,55
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					299,39	20,00 %	59,88
total TTC							383,17

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 59,51 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04367872572682

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 794

contrat n° 805199

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B111 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519158E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 1 793 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	318,99 €
TVA	72,50 €
autres taxes	59,90 €

total TTC 451,39 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 81196104354090			
heures pleines	5 178	6 380	1	1 202			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				828	0,18512	153,28	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				374	0,18512	69,23	
heures creuses	4 876	5 467	1	591			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				407	0,12784	52,03	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				184	0,12784	23,52	
total HT						318,99	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 235	0,00663 €/ kWh	8,19
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					558	0,00663 €/ kWh	3,70
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 235	0,003315 €/ kWh	4,09
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 235	0,0225 €/ kWh	27,79
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					558	0,0258291 €/ kWh	14,41
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					356,24	20,00 %	71,25
total TTC							451,39

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 69,24 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04341823368602

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 790

contrat n° 805201

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A03 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519189E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 101 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	204,99 €
TVA	45,21 €
autres taxes	37,45 €

total TTC 287,65 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176811315			
heures pleines	7 931	8 687	1	756			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				509	0,18512	94,23	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				247	0,18512	45,72	
heures creuses	3 929	4 274	1	345			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				233	0,12784	29,79	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				112	0,12784	14,32	
total HT						204,99	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					742	0,00663 € / kWh	4,92
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					359	0,00663 € / kWh	2,38
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					742	0,003315 € / kWh	2,46
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					742	0,0225 € / kWh	16,70
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					359	0,0258291 € / kWh	9,27
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					219,79	20,00 %	43,96
total TTC							287,65

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 45,74 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04348914540810

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à appeler : 203 874

contrat n° 805205

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B213 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519150E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 1 318 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	241,03 €
TVA	53,82 €
autres taxes	44,49 €

total TTC 339,34 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196176750330			
heures pleines	7 356	8 257	1	901			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				621	0,18512	114,96	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				280	0,18512	51,83	
heures creuses	3 423	3 840	1	417			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				287	0,12784	36,69	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				130	0,12784	16,62	
total HT						241,03	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					908	0,00663 €/ kWh	6,02
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					410	0,00663 €/ kWh	2,72
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					908	0,003315 €/ kWh	3,01
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					908	0,0225 €/ kWh	20,43
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					410	0,0258291 €/ kWh	10,59
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					262,87	20,00 %	52,57
total TTC							339,34

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 53,17 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04347033209412

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre référence à rappeler : 203 779

contrat n° 805206

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B06 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519200E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 162 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	214,68 €
TVA	47,54 €
autres taxes	39,43 €

total TTC 301,65 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 03196181185218			
heures pleines	9 986	10 775	1	789			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				532	0,18512	98,48	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				257	0,18512	47,58	
heures creuses	4 586	4 959	1	373			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				251	0,12784	32,09	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				122	0,12784	15,60	
total HT						214,68	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					783	0,00663 €/ kWh	5,19
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					379	0,00663 €/ kWh	2,51
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					783	0,003315 €/ kWh	2,60
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					783	0,0225 €/ kWh	17,62
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					379	0,0258291 €/ kWh	9,79
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					231,46	20,00 %	46,29
total TTC							301,65

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 47,74 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04368162008224

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 883

contrat n° 805212

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B204 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519186E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 786 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	147,18 €
TVA	31,60 €
autres taxes	27,23 €

total TTC 206,01 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196137972470			
heures pleines	4 683	5 133	1	450			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				303	0,18512	56,09	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				147	0,18512	27,21	
heures creuses	2 737	3 073	1	336			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				226	0,12784	28,89	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				110	0,12784	14,06	
total HT						147,18	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					530	0,00663 € / kWh	3,51
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					256	0,00663 € / kWh	1,70
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					530	0,003315 € / kWh	1,76
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					530	0,0225 € / kWh	11,93
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					256	0,0258291 € / kWh	6,61
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					151,76	20,00 %	30,35
total TTC							206,01

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 33,90 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04342981111078

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 774

contrat n° 805214

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A103 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519165E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 1 218 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	222,36 €
TVA	49,44 €
autres taxes	41,24 €

total TTC 313,04 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 81196104398280			
heures pleines	10 177	10 975	1	798			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				550	0,18512	101,82	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				248	0,18512	45,91	
heures creuses	3 748	4 168	1	420			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				289	0,12784	36,95	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				131	0,12784	16,75	
total HT						222,36	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					839	0,00663 € / kWh	5,56
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					379	0,00663 € / kWh	2,51
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					839	0,003315 € / kWh	2,78
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					839	0,0225 € / kWh	18,88
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					379	0,0258291 € / kWh	9,79
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					240,95	20,00 %	48,19
total TTC							313,04

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 49,34 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04344138853491

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 898

contrat n° 805221

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A201 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519160E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 732 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	141,88 €
TVA	30,19 €
autres taxes	25,47 €

total TTC 197,54 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe				€/ an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)				251,14	20,93	
part variable				€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/12/2021 au 14/01/2022			compteur n° 02196176852257			
heures pleines	9 663	10 141	1	478		
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021			329			
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022			149			
heures creuses	4 634	4 888	1	254		
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021			175			
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022			79			
total HT				141,88		
taxes et contributions				assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021				504	0,00663 € / kWh	3,34
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022				228	0,00663 € / kWh	1,51
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021				504	0,003315 € / kWh	1,67
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021				504	0,0225 € / kWh	11,34
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022				228	0,0258291 € / kWh	5,89
cta				7,84	21,93 %	1,72
tva réduite				22,65	5,50 %	1,25
tva				144,70	20,00 %	28,94
total TTC				197,54		

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 32,77 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04367727854816

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre référence à rappeler : 203 796

contrat n° 805222

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B109 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519126E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 2 066 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	371,60 €
TVA	84,79 €
autres taxes	68,76 €

total TTC 525,15 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 81196104354535			
heures pleines	8 260	9 771	1	1 511			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				1 065	0,18512	197,15	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				446	0,18512	82,56	
heures creuses	3 561	4 116	1	555			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				391	0,12784	49,99	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				164	0,12784	20,97	
total HT						371,60	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021				1 456	0,00663 €/ kWh	9,65	
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022				610	0,00663 €/ kWh	4,04	
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021				1 456	0,003315 €/ kWh	4,83	
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021				1 456	0,0225 €/ kWh	32,76	
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022				610	0,0258291 €/ kWh	15,76	
cta				7,84	21,93 %	1,72	
tva réduite				22,65	5,50 %	1,25	
tva				417,71	20,00 %	83,54	
total TTC							525,15

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 79,98 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énér gem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04348335669687

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 882

contrat n° 805224

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B205 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro éner gem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519175E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 504 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	108,91 €
TVA	22,12 €
autres taxes	18,08 €

total TTC 149,11 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196138422160			
heures pleines	5 614	6 025	1	411			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				277	0,18512	51,28	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				134	0,18512	24,81	
heures creuses	2 313	2 406	1	93			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				63	0,12784	8,05	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				30	0,12784	3,84	
total HT						108,91	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					340	0,00663 €/ kWh	2,25
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					164	0,00663 €/ kWh	1,09
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					340	0,003315 €/ kWh	1,13
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					340	0,0225 €/ kWh	7,65
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					164	0,0258291 €/ kWh	4,24
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					104,34	20,00 %	20,87
total TTC							149,11

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 25,91 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04345586031450

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 888

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805230

client titulaire **SAS LES DEMEURES
CHAMPENOISES**

espace de livraison **app A211 étage 2
6 rue francois bonal
EPERNAY**

offre **fixo élec pro énergem**
service fourniture **hp-hc**
puissance souscrite **6 kVA**
type de compteur **électronique**

facture n° 519155E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 595 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	118,30 €
TVA	24,59 €
autres taxes	21,04 €

total TTC 163,93 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 03196175067013			
heures pleines	10 332	10 704	1	372			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				256	0,18512	47,39	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				116	0,18512	21,47	
heures creuses	4 303	4 526	1	223			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				154	0,12784	19,69	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				69	0,12784	8,82	
total HT						118,30	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					410	0,00663 € / kWh	2,72
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					185	0,00663 € / kWh	1,23
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					410	0,003315 € / kWh	1,36
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					410	0,0225 € / kWh	9,23
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					185	0,0258291 € / kWh	4,78
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					116,69	20,00 %	23,34
total TTC							163,93

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 27,92 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04344717724608

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : **203 894**

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805231

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A205 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519120E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 1 739 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	309,46 €
TVA	70,24 €
autres taxes	58,15 €

total TTC 437,85 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196176835812			
heures pleines	9 440	10 596	1	1 156			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				814	0,18512	150,69	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				342	0,18512	63,31	
heures creuses	3 826	4 409	1	583			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				411	0,12784	52,54	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				172	0,12784	21,99	
total HT						309,46	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 225	0,00663 €/ kWh	8,12
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					514	0,00663 €/ kWh	3,41
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 225	0,003315 €/ kWh	4,06
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 225	0,0225 €/ kWh	27,56
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					514	0,0258291 €/ kWh	13,28
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					344,96	20,00 %	68,99
total TTC							437,85

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 67,27 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04343704700058

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 768

contrat n° 805232

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A108 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519201E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 522 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	109,60 €
TVA	22,37 €
autres taxes	18,66 €

total TTC 150,63 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176855060			
heures pleines	3 619	4 002	1	383			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				258	0,18512	47,76	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				125	0,18512	23,14	
heures creuses	1 615	1 754	1	139			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				94	0,12784	12,02	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				45	0,12784	5,75	
total HT						109,60	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					352	0,00663 €/ kWh	2,33
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					170	0,00663 €/ kWh	1,13
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					352	0,003315 €/ kWh	1,17
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					352	0,0225 €/ kWh	7,92
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					170	0,0258291 €/ kWh	4,39
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					105,61	20,00 %	21,12
total TTC							150,63

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 26,09 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04342691675425

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 776

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805237

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A101 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519108E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 1 617 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	280,00 €
TVA	63,56 €
autres taxes	54,20 €

total TTC 397,76 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93
part variable					€ / kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196176861914		
heures pleines	4 889	5 803	1	914		
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				644	0,18512	119,22
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				270	0,18512	49,98
heures creuses	4 371	5 074	1	703		
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				495	0,12784	63,28
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				208	0,12784	26,59
total HT						280,00
taxes et contributions				assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021				1 139	0,00663 € / kWh	7,55
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022				478	0,00663 € / kWh	3,17
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021				1 139	0,003315 € / kWh	3,78
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021				1 139	0,0225 € / kWh	25,63
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022				478	0,0258291 € / kWh	12,35
cta				7,84	21,93 %	1,72
tva réduite				22,65	5,50 %	1,25
tva				311,55	20,00 %	62,31
total TTC						397,76

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 61,32 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04341533933009

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 792

contrat n° 805239

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A01 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519151E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 917 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	173,62 €
TVA	37,74 €
autres taxes	31,48 €

total TTC	242,84 €
-----------	----------

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 81196104393010			
heures pleines	6 244	6 863	1	619			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				426	0,18512	78,86	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				193	0,18512	35,73	
heures creuses	3 225	3 523	1	298			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				205	0,12784	26,21	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				93	0,12784	11,89	
total HT						173,62	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					632	0,00663 €/ kWh	4,19
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					285	0,00663 €/ kWh	1,89
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					632	0,003315 €/ kWh	2,10
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					632	0,0225 €/ kWh	14,22
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					285	0,0258291 €/ kWh	7,36
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					182,45	20,00 %	36,49
total TTC							242.84

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 39,29 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04367004265875

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 778

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805240

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B07 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519167E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 1 090 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	203,12 €
TVA	44,76 €
autres taxes	37,09 €

total TTC 284,97 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 03196175064310			
heures pleines	7 101	7 849	1	748			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021					0,18512	97,56	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022					0,18512	40,91	
heures creuses	3 468	3 810	1	342			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021					0,12784	30,81	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022					0,12784	12,91	
total HT						203,12	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					768	0,00663 €/ kWh	5,09
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					322	0,00663 €/ kWh	2,13
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					768	0,003315 €/ kWh	2,55
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					768	0,0225 €/ kWh	17,28
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					322	0,0258291 €/ kWh	8,32
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					217,56	20,00 %	43,51
total TTC							284,97

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 45,36 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04346309620430

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 812

contrat n° 805244

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A304 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519202E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 272 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	232,17 €
TVA	51,75 €
autres taxes	42,99 €

total TTC 326,91 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176862370			
heures pleines	6 936	7 785	1	849			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				572	0,18512	105,89	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				277	0,18512	51,28	
heures creuses	2 962	3 385	1	423			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				285	0,12784	36,43	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				138	0,12784	17,64	
total HT						232,17	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					857	0,00663 € / kWh	5,68
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					415	0,00663 € / kWh	2,75
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					857	0,003315 € / kWh	2,84
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					857	0,0225 € / kWh	19,28
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					415	0,0258291 € / kWh	10,72
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					252,51	20,00 %	50,50
total TTC							326,91

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 51,36 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontliffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04369175032898

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre référence à rappeler : 203 806

contrat n° 805246

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B305 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519152E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 353 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	81,81 €
TVA	15,72 €
autres taxes	13,18 €

total TTC 110,71 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196176854059			
heures pleines	3 624	3 899	1	275			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				189	0,18512	34,99	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				86	0,18512	15,92	
heures creuses	2 231	2 309	1	78			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				54	0,12784	6,90	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				24	0,12784	3,07	
total HT						81,81	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					243	0,00663 €/ kWh	1,61
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					110	0,00663 €/ kWh	0,73
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					243	0,003315 €/ kWh	0,81
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					243	0,0225 €/ kWh	5,47
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					110	0,0258291 €/ kWh	2,84
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					72,34	20,00 %	14,47
total TTC							110,71

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 20,35 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04346020184820

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 814

contrat n° 805249

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A302 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519222E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 950 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	186,89 €
TVA	40,61 €
autres taxes	32,55 €

total TTC 260,05 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196176865184			
heures pleines	5 880	6 657	1	777			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				547	0,18512	101,26	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				230	0,18512	42,58	
heures creuses	2 105	2 278	1	173			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				122	0,12784	15,60	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				51	0,12784	6,52	
total HT						186,89	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					669	0,00663 €/ kWh	4,44
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					281	0,00663 €/ kWh	1,86
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					669	0,003315 €/ kWh	2,22
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					669	0,0225 €/ kWh	15,05
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					281	0,0258291 €/ kWh	7,26
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					196,79	20,00 %	39,36
total TTC							260,05

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 41,93 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04368885597257

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : **203 810**

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805250

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B301 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519192E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 277 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	225,18 €
TVA	50,39 €
autres taxes	43,15 €

total TTC **318,72 €**

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 03196175066990			
heures pleines	4 177	4 893	1	716			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021					0,18512	89,41	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022					0,18512	43,13	
heures creuses	1 879	2 440	1	561			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021					0,12784	48,32	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022					0,12784	23,39	
total HT						225,18	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					861	0,00663 €/ kWh	5,71
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					416	0,00663 €/ kWh	2,76
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					861	0,003315 €/ kWh	2,85
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					861	0,0225 €/ kWh	19,37
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					416	0,0258291 €/ kWh	10,74
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					245,68	20,00 %	49,14
total TTC							318,72

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 50,01 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04342402239834

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 786

contrat n° 805252

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A07 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519228E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 764 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	312,71 €
TVA	71,05 €
autres taxes	58,95 €

total TTC 442,71 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 0219617678764			
heures pleines	8 670	9 827	1	1 157			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				780	0,18512	144,39	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				377	0,18512	69,79	
heures creuses	3 461	4 068	1	607			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				409	0,12784	52,29	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				198	0,12784	25,31	
total HT						312,71	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 189	0,00663 €/ kWh	7,88
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					575	0,00663 €/ kWh	3,81
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 189	0,003315 €/ kWh	3,94
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 189	0,0225 €/ kWh	26,75
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					575	0,0258291 €/ kWh	14,85
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					349,01	20,00 %	69,80
total TTC							442,71

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 67,96 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04345151878088

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 891

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805253

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A208 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519213E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 332 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	79,82 €
TVA	15,18 €
autres taxes	12,50 €

total TTC 107,50 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176935059			
heures pleines	9 945	10 232	1	287			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				193	0,18512	35,73	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				94	0,18512	17,40	
heures creuses	4 246	4 291	1	45			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				30	0,12784	3,84	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				15	0,12784	1,92	
total HT						79,82	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					224	0,00663 € / kWh	1,49
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					108	0,00663 € / kWh	0,72
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					224	0,003315 € / kWh	0,74
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					224	0,0225 € / kWh	5,04
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					108	0,0258291 € / kWh	2,79
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					69,67	20,00 %	13,93
total TTC							107,50

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 19,93 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04369030315070

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 808

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805254

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B303 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519113E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 600 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	114,13 €
TVA	23,78 €
autres taxes	21,18 €

total TTC 159,09 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196176901750			
heures pleines	3 267	3 555	1	288			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				203	0,18512	37,58	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				85	0,18512	15,74	
heures creuses	2 379	2 691	1	312			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				220	0,12784	28,12	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				92	0,12784	11,76	
total HT						114,13	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					423	0,00663 €/ kWh	2,80
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					177	0,00663 €/ kWh	1,17
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					423	0,003315 €/ kWh	1,40
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					423	0,0225 €/ kWh	9,52
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					177	0,0258291 €/ kWh	4,57
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					112,66	20,00 %	22,53
total TTC							159,09

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 27,12 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04366570112418

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 784

contrat n° 805256

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B01 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519128E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 1 288 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	232,79 €
TVA	51,98 €
autres taxes	43,52 €

total TTC 328,29 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 03196175064098			
heures pleines	6 987	7 811	1	824			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				568	0,18512	105,15	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				256	0,18512	47,39	
heures creuses	3 441	3 905	1	464			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				320	0,12784	40,91	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				144	0,12784	18,41	
total HT						232,79	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					887	0,00663 €/ kWh	5,88
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					401	0,00663 €/ kWh	2,66
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					887	0,003315 €/ kWh	2,94
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					887	0,0225 €/ kWh	19,96
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					401	0,0258291 €/ kWh	10,36
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					253,66	20,00 %	50,73
total TTC							328,29

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 51,51 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04348190951835

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 884

contrat n° 805257

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B203 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519156E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 640 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	126,85 €
TVA	26,59 €
autres taxes	22,48 €

total TTC 175,92 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196137971903			
heures pleines	7 985	8 406	1	421			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				290	0,18512	53,68	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				131	0,18512	24,25	
heures creuses	3 609	3 828	1	219			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				151	0,12784	19,30	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				68	0,12784	8,69	
total HT						126,85	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					441	0,00663 € / kWh	2,92
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					199	0,00663 € / kWh	1,32
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					441	0,003315 € / kWh	1,46
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					441	0,0225 € / kWh	9,92
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					199	0,0258291 € / kWh	5,14
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					126,68	20,00 %	25,34
total TTC							175,92

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 29,67 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04349059258663

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 809

contrat n° 805261

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B302 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519212E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 774 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	155,51 €
TVA	33,19 €
autres taxes	26,84 €

total TTC 215,54 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93
part variable					€ / kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176872505		
heures pleines	9 128	9 750	1	622		
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				419	0,18512	77,57
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				203	0,18512	37,58
heures creuses	2 400	2 552	1	152		
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				102	0,12784	13,04
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				50	0,12784	6,39
total HT						155,51
taxes et contributions				assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021				522	0,00663 € / kWh	3,46
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022				252	0,00663 € / kWh	1,67
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021				522	0,003315 € / kWh	1,73
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021				522	0,0225 € / kWh	11,75
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022				252	0,0258291 € / kWh	6,51
cta				7,84	21,93 %	1,72
tva réduite				22,65	5,50 %	1,25
tva				159,70	20,00 %	31,94
total TTC						215,54

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 35,48 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04368596161669

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 877

contrat n° 805265

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B210 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519159E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 1 267 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	236,80 €
TVA	52,65 €
autres taxes	42,83 €

total TTC 332,28 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196176809509			
heures pleines	11 480	12 421	1	941			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				648	0,18512	119,96	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				293	0,18512	54,24	
heures creuses	2 868	3 194	1	326			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				225	0,12784	28,76	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				101	0,12784	12,91	
total HT						236,80	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					873	0,00663 €/ kWh	5,79
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					394	0,00663 €/ kWh	2,61
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					873	0,003315 €/ kWh	2,89
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					873	0,0225 €/ kWh	19,64
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					394	0,0258291 €/ kWh	10,18
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					256,98	20,00 %	51,40
total TTC							332,28

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 52,24 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontliffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04367293701484

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 802

contrat n° 805268

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B103 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519163E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 940 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	177,18 €
TVA	38,60 €
autres taxes	32,23 €

total TTC 248,01 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196183891601			
heures pleines	5 642	6 272	1	630			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				434	0,18512	80,34	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				196	0,18512	36,28	
heures creuses	2 717	3 027	1	310			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				214	0,12784	27,36	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				96	0,12784	12,27	
total HT						177,18	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					648	0,00663 € / kWh	4,30
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					292	0,00663 € / kWh	1,94
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					648	0,003315 € / kWh	2,15
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					648	0,0225 € / kWh	14,58
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					292	0,0258291 € / kWh	7,54
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					186,76	20,00 %	37,35
total TTC							248,01

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 40,03 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04343125828898

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 773

contrat n° 805270

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A104 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519179E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 711 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	139,71 €
TVA	29,62 €
autres taxes	24,80 €

total TTC	194,13 €
------------------	-----------------

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196183889008			
heures pleines	8 218	8 705	1	487			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				328	0,18512	60,72	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				159	0,18512	29,43	
heures creuses	3 632	3 856	1	224			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				151	0,12784	19,30	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				73	0,12784	9,33	
total HT						139,71	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					479	0,00663 €/ kWh	3,18
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					232	0,00663 €/ kWh	1,54
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					479	0,003315 €/ kWh	1,59
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					479	0,0225 €/ kWh	10,78
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					232	0,0258291 €/ kWh	5,99
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					141,86	20,00 %	28,37
total TTC							194,13

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 32,30 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04341968086447

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 789

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805271

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A04 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519183E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 699 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	133,26 €
TVA	28,25 €
autres taxes	24,40 €

total TTC 185,91 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/ an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 03196175067780			
heures pleines	6 269	6 670	1	401			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				283	0,18512	52,39	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				118	0,18512	21,84	
heures creuses	5 044	5 342	1	298			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				210	0,12784	26,85	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				88	0,12784	11,25	
total HT						133,26	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					492	0,00663 €/ kWh	3,26
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					207	0,00663 €/ kWh	1,37
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					492	0,003315 €/ kWh	1,63
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					492	0,0225 €/ kWh	11,07
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					207	0,0258291 €/ kWh	5,35
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					135,01	20,00 %	27,00
total TTC							185,91

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 31,03 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04345730749204

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 887

contrat n° 805273

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A212 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519204E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 071 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	199,77 €
TVA	43,97 €
autres taxes	36,47 €

total TTC 280,21 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 81196112796298			
heures pleines	8 194	8 926	1	732			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				493	0,18512	91,26	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				239	0,18512	44,24	
heures creuses	4 091	4 430	1	339			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				228	0,12784	29,15	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				111	0,12784	14,19	
total HT						199,77	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					722	0,00663 €/ kWh	4,79
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					349	0,00663 €/ kWh	2,31
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					722	0,003315 €/ kWh	2,39
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					722	0,0225 €/ kWh	16,25
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					349	0,0258291 €/ kWh	9,01
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					213,59	20,00 %	42,72
total TTC							280,21

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 44,67 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04345875467049

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 815

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805274

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A301 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519195E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 1 742 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	310,59 €
TVA	70,49 €
autres taxes	58,25 €

total TTC 439,33 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 81196112950657			
heures pleines	7 556	8 725	1	1 169			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				824	0,18512	152,54	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				345	0,18512	63,87	
heures creuses	3 654	4 227	1	573			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				404	0,12784	51,65	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				169	0,12784	21,60	
total HT						310,59	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 227	0,00663 €/ kWh	8,14
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					515	0,00663 €/ kWh	3,41
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 227	0,003315 €/ kWh	4,07
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 227	0,0225 €/ kWh	27,61
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					515	0,0258291 €/ kWh	13,30
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					346,19	20,00 %	69,24
total TTC							439,33

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 67,51 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04346888491615

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 781

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805275

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B04 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519129E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 694 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	137,60 €
TVA	29,09 €
autres taxes	24,24 €

total TTC 190,93 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 03196175064200			
heures pleines	4 331	4 819	1	488			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				336	0,18512	62,20	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				152	0,18512	28,14	
heures creuses	2 043	2 249	1	206			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				142	0,12784	18,15	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				64	0,12784	8,18	
total HT						137,60	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					478	0,00663 €/ kWh	3,17
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					216	0,00663 €/ kWh	1,43
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					478	0,003315 €/ kWh	1,58
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					478	0,0225 €/ kWh	10,76
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					216	0,0258291 €/ kWh	5,58
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					139,19	20,00 %	27,84
total TTC							190,93

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 31,86 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04344862442474

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 893

contrat n° 805276

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A206 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519146E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 181 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	51,92 €
TVA	8,62 €
autres taxes	7,59 €

total TTC 68,13 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/ an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196177714907			
heures pleines	8 922	9 059	1	137			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				94	0,18512	17,40	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				43	0,18512	7,96	
heures creuses	3 873	3 917	1	44			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				30	0,12784	3,84	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				14	0,12784	1,79	
total HT						51,92	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					125	0,00663 € / kWh	0,83
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					56	0,00663 € / kWh	0,37
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					125	0,003315 € / kWh	0,41
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					125	0,0225 € / kWh	2,81
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					56	0,0258291 € / kWh	1,45
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					36,86	20,00 %	7,37
total TTC							68,13

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 14,21 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04344428289099

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 896

contrat n° 805279

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A203 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519233E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 647 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	297,23 €
TVA	67,20 €
autres taxes	55,17 €

total TTC	419,60 €
-----------	----------

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 02196176851134			
heures pleines	11 155	12 303	1	1 148			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				774	0,18512	143,28	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				374	0,18512	69,23	
heures creuses	4 370	4 869	1	499			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				336	0,12784	42,95	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				163	0,12784	20,84	
total HT						297,23	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 110	0,00663 €/ kWh	7,36
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					537	0,00663 €/ kWh	3,56
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 110	0,003315 €/ kWh	3,68
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 110	0,0225 €/ kWh	24,98
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					537	0,0258291 €/ kWh	13,87
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					329,75	20,00 %	65,95
total TTC							419,60

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 64,72 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04346164902672

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 813

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805280

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A303 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519164E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 714 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	133,92 €
TVA	28,48 €
autres taxes	24,88 €

total TTC 187,28 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 81196112845468			
heures pleines	3 534	3 913	1	379			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				261	0,18512	48,32	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				118	0,18512	21,84	
heures creuses	2 726	3 061	1	335			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				231	0,12784	29,53	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				104	0,12784	13,30	
total HT						133,92	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					492	0,00663 € / kWh	3,26
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					222	0,00663 € / kWh	1,47
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					492	0,003315 € / kWh	1,63
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					492	0,0225 € / kWh	11,07
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					222	0,0258291 € / kWh	5,73
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					136,15	20,00 %	27,23
total TTC							187,28

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 31,18 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04343994135628

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 765

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805281

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A110 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519220E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 992 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	188,30 €
TVA	41,16 €
autres taxes	33,91 €

total TTC 263,37 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/ an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 81196104404828			
heures pleines	8 847	9 555	1	708			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				499	0,18512	92,37	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				209	0,18512	38,69	
heures creuses	3 722	4 006	1	284			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				200	0,12784	25,57	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				84	0,12784	10,74	
total HT						188,30	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					699	0,00663 €/ kWh	4,63
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					293	0,00663 €/ kWh	1,94
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					699	0,003315 €/ kWh	2,32
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					699	0,0225 €/ kWh	15,73
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					293	0,0258291 €/ kWh	7,57
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					199,56	20,00 %	39,91
total TTC							263,37

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 42,28 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04347467362857

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 801

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805282

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B104 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519130E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 763 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	148,54 €
TVA	31,72 €
autres taxes	26,48 €

total TTC 206,74 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196183878205			
heures pleines	4 580	5 105	1	525			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				362	0,18512	67,01	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				163	0,18512	30,17	
heures creuses	2 167	2 405	1	238			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				164	0,12784	20,97	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				74	0,12784	9,46	
total HT						148,54	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					526	0,00663 € / kWh	3,49
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					237	0,00663 € / kWh	1,57
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					526	0,003315 € / kWh	1,74
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					526	0,0225 € / kWh	11,84
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					237	0,0258291 € / kWh	6,12
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					152,37	20,00 %	30,47
total TTC							206,74

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 34,12 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04368017290466

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 885

contrat n° 805284

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B202 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519153E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 410 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	84,63 €
TVA	16,65 €
autres taxes	15,03 €

total TTC 116,31 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196137973371			
heures pleines	6 145	6 342	1	197			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				136	0,18512	25,18	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				61	0,18512	11,29	
heures creuses	3 822	4 035	1	213			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				147	0,12784	18,79	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				66	0,12784	8,44	
total HT						84,63	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					282	0,00663 € / kWh	1,87
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					128	0,00663 € / kWh	0,85
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					282	0,003315 € / kWh	0,93
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					282	0,0225 € / kWh	6,35
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					128	0,0258291 € / kWh	3,31
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					77,01	20,00 %	15,40
total TTC							116,31

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 21,02 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énér gem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04349203976423

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 807

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805287

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B304 étage 3 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro éner gem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519111E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 554 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	111,96 €
TVA	23,05 €
autres taxes	19,71 €

total TTC 154,72 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 03196175067457			
heures pleines	3 393	3 746	1	353			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				249	0,18512	46,09	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				104	0,18512	19,25	
heures creuses	1 607	1 808	1	201			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				142	0,12784	18,15	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				59	0,12784	7,54	
total HT						111,96	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					390	0,00663 € / kWh	2,59
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					164	0,00663 € / kWh	1,09
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					390	0,003315 € / kWh	1,29
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					390	0,0225 € / kWh	8,78
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					164	0,0258291 € / kWh	4,24
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					109,02	20,00 %	21,80
total TTC							154,72

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 26,61 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04343559982250

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 769

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805304

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A107 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519154E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 607 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	122,29 €
TVA	25,46 €
autres taxes	21,42 €

total TTC 169,17 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196176890385			
heures pleines	3 907	4 322	1	415			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				286	0,18512	52,94	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				129	0,18512	23,88	
heures creuses	2 233	2 425	1	192			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				132	0,12784	16,87	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				60	0,12784	7,67	
total HT						122,29	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					418	0,00663 € / kWh	2,77
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					189	0,00663 € / kWh	1,25
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					418	0,003315 € / kWh	1,39
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					418	0,0225 € / kWh	9,41
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					189	0,0258291 € / kWh	4,88
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					121,06	20,00 %	24,21
total TTC							169,17

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 28,72 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04344573006860

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 895

contrat n° 805306

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A204 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519127E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 2 207 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	390,99 €
TVA	89,58 €
autres taxes	73,33 €

total TTC 553,90 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93
part variable					€/kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/12/2021 au 13/01/2022						
				compteur n° 03196175067890		
heures pleines	9 148	10 683	1	1 535		
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				1 081	0,18512	200,11
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				454	0,18512	84,04
heures creuses	4 547	5 219	1	672		
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				473	0,12784	60,47
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				199	0,12784	25,44
total HT						390,99
taxes et contributions						
	assiette	taux		montant en €		
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021	1 555	0,00663 €/ kWh		10,31		
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022	652	0,00663 €/ kWh		4,32		
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021	1 555	0,003315 €/ kWh		5,15		
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021	1 555	0,0225 €/ kWh		34,99		
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022	652	0,0258291 €/ kWh		16,84		
cta	7,84	21,93 %		1,72		
tva réduite	22,65	5,50 %		1,25		
tva	441,67	20,00 %		88,33		
total TTC						553,90

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 84,03 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04368306726072

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 881

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805307

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B206 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519221E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 988 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	190,48 €
TVA	41,57 €
autres taxes	33,78 €

total TTC	265,83 €
-----------	----------

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/ an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196137969531			
heures pleines	5 327	6 082	1	755			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				532	0,18512	98,48	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				223	0,18512	41,28	
heures creuses	2 373	2 606	1	233			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				164	0,12784	20,97	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				69	0,12784	8,82	
total HT						190,48	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					696	0,00663 €/ kWh	4,61
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					292	0,00663 €/ kWh	1,94
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					696	0,003315 €/ kWh	2,31
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					696	0,0225 €/ kWh	15,66
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					292	0,0258291 €/ kWh	7,54
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					201,61	20,00 %	40,32
total TTC							265,83

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 42,69 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04342546957669

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 785

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805310

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A08 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519303E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 212 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	219,68 €
TVA	48,87 €
autres taxes	41,05 €

total TTC 309,60 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/ an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 81196104344966			
heures pleines	7 742	8 507	1	765			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				516	0,18512	95,52	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				249	0,18512	46,09	
heures creuses	4 485	4 932	1	447			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				301	0,12784	38,48	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				146	0,12784	18,66	
total HT						219,68	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					817	0,00663 €/ kWh	5,42
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					395	0,00663 €/ kWh	2,62
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					817	0,003315 €/ kWh	2,71
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					817	0,0225 €/ kWh	18,38
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					395	0,0258291 €/ kWh	10,20
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					238,08	20,00 %	47,62
total TTC							309,60

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 48,81 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04366714830266

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 782

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805311

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B03 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519214E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 529 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	107,63 €
TVA	22,02 €
autres taxes	18,88 €

total TTC 148,53 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 03196175063964			
heures pleines	4 416	4 749	1	333			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				224	0,18512	41,47	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				109	0,18512	20,18	
heures creuses	1 985	2 181	1	196			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				132	0,12784	16,87	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				64	0,12784	8,18	
total HT						107,63	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					357	0,00663 € / kWh	2,37
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					172	0,00663 € / kWh	1,14
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					357	0,003315 € / kWh	1,18
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					357	0,0225 € / kWh	8,03
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					172	0,0258291 € / kWh	4,44
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					103,86	20,00 %	20,77
total TTC							148,53

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 25,71 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04343270546667

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 772

contrat n° 805313

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A105 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519119E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 1 168 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	216,31 €
TVA	47,91 €
autres taxes	39,63 €

total TTC	303,85 €
-----------	----------

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 81196104343510			
heures pleines	8 091	8 895	1	804			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				566	0,18512	104,78	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				238	0,18512	44,06	
heures creuses	3 709	4 073	1	364			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				256	0,12784	32,73	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				108	0,12784	13,81	
total HT						216,31	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					823	0,00663 €/ kWh	5,46
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					345	0,00663 €/ kWh	2,29
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					823	0,003315 €/ kWh	2,73
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					823	0,0225 €/ kWh	18,52
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					345	0,0258291 €/ kWh	8,91
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					233,29	20,00 %	46,66
total TTC							303,85

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 48,07 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04347612080637

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 799

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

contrat n° 805315

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B106 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519148E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 1 036 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	193,98 €
TVA	42,58 €
autres taxes	35,34 €

total TTC 271,90 €

**Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.**

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 81196112942557			
heures pleines	5 656	6 365	1	709			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				488	0,18512	90,34	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				221	0,18512	40,91	
heures creuses	2 486	2 813	1	327			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				225	0,12784	28,76	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				102	0,12784	13,04	
total HT						193,98	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					714	0,00663 € / kWh	4,73
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					322	0,00663 € / kWh	2,13
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					714	0,003315 € / kWh	2,37
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					714	0,0225 € / kWh	16,07
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					322	0,0258291 € / kWh	8,32
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					206,67	20,00 %	41,33
total TTC							271,90

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 43,47 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04347177927247

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 777

contrat n° 805317

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B08 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519210E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 368 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	250,74 €
TVA	56,09 €
autres taxes	46,12 €

total TTC 352,95 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€/ an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 03196175064643			
heures pleines	7 447	8 406	1	959			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				646	0,18512	119,59	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				313	0,18512	57,94	
heures creuses	3 644	4 053	1	409			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				276	0,12784	35,28	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				133	0,12784	17,00	
total HT						250,74	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					922	0,00663 €/ kWh	6,11
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					446	0,00663 €/ kWh	2,96
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					922	0,003315 €/ kWh	3,06
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					922	0,0225 €/ kWh	20,75
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					446	0,0258291 €/ kWh	11,52
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					274,21	20,00 %	54,84
total TTC							352,95

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 55,15 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énergem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7

09 726 750 51

Coût d'un appel local

référence : 04341678650839

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES

6 RUE FRANCOIS BONAL

51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h

mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 791

contrat n° 805319

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A02 rez de chaussée 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519147E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 968 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	181,73 €
TVA	39,69 €
autres taxes	33,13 €

total TTC 254,55 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196176768318			
heures pleines	7 548	8 195	1	647			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				446	0,18512	82,56	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				201	0,18512	37,21	
heures creuses	3 083	3 404	1	321			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				221	0,12784	28,25	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				100	0,12784	12,78	
total HT						181,73	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					667	0,00663 € / kWh	4,42
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					301	0,00663 € / kWh	2,00
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					667	0,003315 € / kWh	2,21
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					667	0,0225 € / kWh	15,01
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					301	0,0258291 € / kWh	7,77
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					192,21	20,00 %	38,44
total TTC							254,55

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 40,96 €**
- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.
- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04342836393293

Votre contact
Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre référence à rappeler : 203 775

contrat n° 805322

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app A102 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519162E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 1 201 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	220,34 €
TVA	48,93 €
autres taxes	40,69 €

total TTC 309,96 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 81196104382983			
heures pleines	5 775	6 576	1	801			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				552	0,18512	102,19	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				249	0,18512	46,09	
heures creuses	2 799	3 199	1	400			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				276	0,12784	35,28	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				124	0,12784	15,85	
total HT						220,34	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					827	0,00663 €/ kWh	5,48
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					374	0,00663 €/ kWh	2,48
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					827	0,003315 €/ kWh	2,74
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					827	0,0225 €/ kWh	18,61
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					374	0,0258291 €/ kWh	9,66
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					238,38	20,00 %	47,68
total TTC							309,96

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 48,92 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04348769823054

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 876

contrat n° 805324

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B211 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519149E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 1 679 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	297,89 €
TVA	67,54 €
autres taxes	56,20 €

total TTC	421,63 €
-----------	----------

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022				compteur n° 02196183867957			
heures pleines	9 413	10 501	1	1 088			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				750	0,18512	138,84	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				338	0,18512	62,57	
heures creuses	4 353	4 944	1	591			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				407	0,12784	52,03	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				184	0,12784	23,52	
total HT						297,89	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 157	0,00663 € / kWh	7,67
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					522	0,00663 € / kWh	3,46
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 157	0,003315 € / kWh	3,84
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 157	0,0225 € / kWh	26,03
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					522	0,0258291 € / kWh	13,48
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					331,44	20,00 %	66,29
total TTC							421,63

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 64,92 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04347756798445

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 797

contrat n° 805325

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B108 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519188E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 15/01/2022 : 1 478 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	270,78 €
TVA	60,81 €
autres taxes	49,68 €

total TTC 381,27 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 15/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 15/01/2022				compteur n° 81196112915776			
heures pleines	8 951	10 014	1	1 063			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				716	0,18512	132,55	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				347	0,18512	64,24	
heures creuses	4 305	4 720	1	415			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				280	0,12784	35,80	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 15/01/2022				135	0,12784	17,26	
total HT						270,78	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					996	0,00663 € / kWh	6,60
taxe communale du 01/01/2022 au 15/01/2022					482	0,00663 € / kWh	3,20
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					996	0,003315 € / kWh	3,30
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					996	0,0225 € / kWh	22,41
cspe du 01/01/2022 au 15/01/2022					482	0,0258291 € / kWh	12,45
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					297,81	20,00 %	59,56
total TTC							381,27

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 59,25 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par enegem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04367148983699

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 804

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805326

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B101 étage 1 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519176E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 14/01/2022 : 1 692 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	304,09 €
TVA	68,87 €
autres taxes	56,64 €

total TTC 429,60 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 14/02/2022

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 14/01/2022					compteur n° 81196104397380		
heures pleines	12 956	14 123	1	1 167			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				804	0,18512	148,84	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				363	0,18512	67,20	
heures creuses	6 609	7 134	1	525			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				362	0,12784	46,28	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 14/01/2022				163	0,12784	20,84	
total HT						304,09	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 166	0,00663 € / kWh	7,73
taxe communale du 01/01/2022 au 14/01/2022					526	0,00663 € / kWh	3,49
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 166	0,003315 € / kWh	3,87
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					1 166	0,0225 € / kWh	26,24
cspe du 01/01/2022 au 14/01/2022					526	0,0258291 € / kWh	13,59
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					338,08	20,00 %	67,62
total TTC							429,60

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 66,14 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>



énérge SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
09 726 750 51
Coût d'un appel local
référence : 04368451443814

Votre contact

Accueil PRO - 09 69 39 02 39 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
mail : accueilclientele@energem.fr

Votre référence à rappeler : 203 879

facture d'électricité offre de marché

SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
6 RUE FRANCOIS BONAL
51200 EPERNAY

contrat n° 805122

client titulaire	SAS LES DEMEURES CHAMPENOISES
espace de livraison	app B208 étage 2 6 rue francois bonal EPERNAY
offre	fixo élec pro énergem
service fourniture	hp-hc
puissance souscrite	6 kVA
type de compteur	électronique

facture n° 519124E du 28/01/2022

électricité du 01/12/2021 au 13/01/2022 : 1 125 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	212,57 €
TVA	46,88 €
autres taxes	38,23 €

total TTC 297,68 €

Cette facture est incorporée au bordereau de
factures n°6301BE et ne doit pas faire l'objet
d'un règlement individualisé.

Date approximative du prochain relevé 13/02/2022

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 1 mars 2022 au 31 mars 2022 (1 mois)					251,14	20,93	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 01/12/2021 au 13/01/2022				compteur n° 02196138421481			
heures pleines	5 260	6 095	1	835			
heures pleines - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				588	0,18512	108,85	
heures pleines - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				247	0,18512	45,72	
heures creuses	2 587	2 877	1	290			
heures creuses - barème du 01/12/2021 au 31/12/2021				204	0,12784	26,08	
heures creuses - barème du 01/01/2022 au 13/01/2022				86	0,12784	10,99	
total HT						212,57	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 01/12/2021 au 31/12/2021					793	0,00663 €/ kWh	5,26
taxe communale du 01/01/2022 au 13/01/2022					332	0,00663 €/ kWh	2,20
taxe départementale du 01/12/2021 au 31/12/2021					793	0,003315 €/ kWh	2,63
cspe du 01/12/2021 au 31/12/2021					793	0,0225 €/ kWh	17,84
cspe du 01/01/2022 au 13/01/2022					332	0,0258291 €/ kWh	8,58
cta					7,84	21,93 %	1,72
tva réduite					22,65	5,50 %	1,25
tva					228,15	20,00 %	45,63
total TTC							297,68

communication

A noter : Suite à la pose de votre compteur communicant, vous êtes désormais télérelevés à distance chaque mois. Votre facturation reste trimestrielle.

- **part acheminement HT: 47,26 €**

- **taxe communale :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de cette taxe est reversé aux collectivités locales qui l'ont instituée.

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

Le service Consommateurs (2 place du Pontiffroy - 57000 Metz) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.

Tout sur vos démarches, vos droits, la comparaison des offres et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Vous pouvez retrouver l'origine de l'électricité qui vous est fournie sur notre site internet via la page dédiée : <https://www.energem.fr/particuliers/origine-de-lelectricite-fournie-aux-clients-particuliers>